Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260209-DELIB2026_4-DE

Bécherel

COMMUNE DE BECHEREL

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Place Tanguy de Kernier 35190 Bécherel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 9 FEVRIER 2026 à 20H00

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bécherel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Mélina PARMENTIER, Maire.

Nombre de membres : En exercice : **15** | Présents : **9** | Votants : 9
Date de convocation : 03.02.2026
Date d'affichage convocation : 03.02.2026
Date d'affichage de la liste des délibérations : 13.02.2026

Présents :

PARMENTIER Mélina	LEPAGE Nathalie	REHAULT Delphine
BOUSSEAU Delphine	MORICE Matthieu	
DURAND Michel		
SPAGNOL Paulette	PONSARD Christophe	
MANNOURY LACOUR Elisabeth		

Absent(s) Excusé(s) : CHILOU Valérie, HEMA Marie-José, HUE Jean-Michel, LECHAUSSEE Florent, REHAULT Olivier, TRASSARD Emilie.

A été nommé(e) à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance :
Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR.

Devis pour travaux d'élagage 2026

Délibération n° 2026.4

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'élagage de 25 arbres situés en bordure de la voie principale (2 noisetiers, 14 poiriers) et près de l'air de jeux de La Croix Robert (9 cerisiers). Après concertation, il est proposé de procéder, dans un 1er temps, uniquement à l'élagage des 9 cerisiers.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Décide de valider, pour l'élagage des neuf cerisiers :
  - le devis établi par l'entreprise ARBORANCE située à Plouër-sur-Rance (35) pour un montant de 639.60 € HT *(TVA non applicable)*
  - le devis établi par l'entreprise Tristan LIBIOT située à Val Couesnon (35) pour un montant de 1 960.40 € HT *(TVA non applicable)*

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 035-213500226-20260209-DELIB2026_4-DE

- Autorise Madame le Maire à signer ces devis et dit que cette dépense sera imputée à l'article 61521 « Entretien et réparations sur terrains » du budget 2026 de la commune.

Pour extrait conforme,
Suivent les Signatures.

Le Maire Mme Mélina PARMENTIER	La Secrétaire de séance Mme Elisabeth MANNOURY LACOUR
	